

Décisions du Conseil général soumises au droit de référendum facultatif

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe que les décisions d'octroi de crédits relatives au budget communal 2018 des investissements, prises par le Conseil général le 20 décembre 2017, peuvent faire l'objet d'une demande de référendum, conformément à l'article 52 de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, ainsi qu'aux articles 137, 143 et 144 de la loi du 6 avril 2001 sur l'exercice des droits politiques.

Budget des investissements 2018 de la Commune

Le Conseil général, adopte, à l'unanimité des 63 membres présents, l'arrêté ci-après:

Le Conseil général de la Ville de Fribourg

Vu:

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981;
- le message du Conseil communal n° 23, du 7 novembre 2017;
- le rapport de la Commission financière;

Arrête:

Article premier

Le budget des investissements de la Ville de Fribourg, catégories I et II, se montant à 27'789'000 francs est approuvé. Il se présente de la façon suivante:

- Catégorie I (déjà décidés): Fr. 10'194'000,00
- Catégorie II (désignés ci-dessous, article 2): Fr. 17'595'000,00

Article 2

Le Conseil communal est autorisé à réaliser les nouveaux investissements suivants:

- | | | | | |
|-----------|-------------------|--|------------|----------------|
| 1. | 300.506.19 | Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2018 | Fr. | 525'000 |
| | | Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales. | | |
| 2. | 312.506.00 | Renouvellement du mobilier CO de Jolimont | Fr. | 400'000 |
| | | Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales. | | |
| 3. | 401.506.23 | Achat de parcomètres pour extensions des zones "vignettes-habitants" 2018 | Fr. | 100'000 |
| | | Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales. | | |

4.	401.506.24	Radars pour installations lumineuses 2018	Fr.	80'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
5.	402.506.00	Raccordements électriques pour manifestations	Fr.	200'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
6.	420.506.31	Achat fourgon PR (2011) de Givisiez	Fr.	55'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
7.	420.506.32	Achat tonne-pompe (2005-2013) de Givisiez	Fr.	50'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
8.	420.506.33	Achat véhicule intervention (2014) de Givisiez	Fr.	45'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
9.	430.501.13	Mise en conformité des passages piétons 2018 - études	Fr.	150'000
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		
10.	430.501.14	Modération de trafic, sécurité sur le chemin de l'école - piétons, deux roues, transports publics 2018	Fr.	100'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
11.	520.501.19	Entretien des chaussées et trottoirs 2018	Fr.	620'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
12.	520.501.20	Dangers naturels: assainissement des falaises 2018	Fr.	100'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
13.	520.501.21	Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (Lhand) - mise en conformité des arrêts TC 2018	Fr.	150'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		

14.	520.501.22	Mesures d'assainissement pour la protection contre le bruit 2018	Fr.	700'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
15.	520.501.23	Ouvrage d'art: mur de la place de la Palme, fontaine et voûte - étude	Fr.	60'000
		Cette étude sera financée par l'emprunt et amortie selon les prescriptions légales.		
16.	520.501.24	Ouvrage d'art: pont de Zaehringen	Fr.	170'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
17.	520.501.26	Pont Zaehringen: étude architecturale portant sur l'intégration des filets de protection anti-suicide	Fr.	100'000
		Cette étude sera financée par l'emprunt et amortie selon les prescriptions légales.		
18.	520.506.19	Saleuses / remplacement 2018	Fr.	50'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
19.	520.506.20	Véhicules / remplacements 2018	Fr.	290'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
20.	531.501.10	Décharge de Châtillon étapes 5 et 6	Fr.	2'000'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
21.	531.501.11	Décharge de Châtillon: traitement des déchets et boues de voirie	Fr.	2'900'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
22.	531.506.01	Décharge de Châtillon: remplacement de la torchère	Fr.	300'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
23.	532.501.47	Collecteurs d'évacuation des eaux usées / assainissement	Fr.	1'500'000
		Ces travaux seront financés par les taxes de raccordement.		

24.	532.506.06	Station d'épuration: traitements des micro-polluants	Fr.	250'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
25.	611.503.31	Assainissements énergétiques: système de chauffage 2018	Fr.	100'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
26.	611.503.32	Assainissements énergétiques des bâtiments communaux: enveloppe 2018	Fr.	450'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
27.	611.503.33	Joseph-Piller: transformation intérieure, réfection halle de sport, aula (exposition) et hall d'entrée	Fr.	300'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
28.	611.503.34	Sécurité nouvelles normes incendies, électricité 2018	Fr.	150'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
29.	612.503.09	Halle sport Motta: réfection vestiaires et enveloppe - travaux	Fr.	200'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
30.	612.503.11	Vignettaz – Bâtiment B: rénovation / transformation – études	Fr.	600'000
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		
31.	612.503.15	CAD Vignettaz – Avance Groupe E Celsius sur frais d'exploitation pour les 20 prochaines années	Fr.	585'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
32.	612.503.17	CAD Vignettaz: contribution de raccordement, adaptation centrale et distribution existante, travaux	Fr.	200'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		

33.	612.503.18	CO Belluard: rénovation des salles de classes: 1^{ère} étape 2018 - études	Fr.	450'000
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		
34.	612.503.19	CO Jolimont: vestiaires halles de gym et sous-station	Fr.	200'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
35.	612.503.20	Site scolaire du Jura: assainissement énergétique des bâtiments A, F et G suite à l'introduction du CAD	Fr.	210'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
36.	612.503.21	Ecole enfantine de la Heitera, réfection des revêtements de sol, ventilation naturelle de faux-plafonds, travaux	Fr.	50'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
37.	612.503.22	Jura G: ancienne maison concierge, salles spéciales et logopédie, travaux	Fr.	100'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
38.	613.503.35	Gottéron 13: rafraîchissement après départ des locataires, travaux	Fr.	80'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
39.	613.503.37	Pierre-Aeby 3: Arcades chauffage et CAD	Fr.	225'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
40.	613.503.38	Villa Caecilia: fond, murs, plafond et étanchéité	Fr.	360'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
41.	615.503.00	Création d'un WC public au Parc des Maggenberg - études et travaux	Fr.	100'000
		Ces études et travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
42.	618.503.33	Route des Neigles 39: assainissement - études	Fr.	50'000
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		

43.	620.501.66	Fribourg (ou)vert: réalisation projets paysagers - études et travaux Agglo 3NP.07.03 (Ae PA3)	Fr.	130'000
		Ces études et travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
44.	620.501.67	PAL révision – logements + communication: compléments - études	Fr.	100'000
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		
45.	620.501.72	Plan directeur du mobilier urbain et déploiement sur trois ans (2019, 2020, 2021) - étude	Fr.	80'000
		Cette étude sera financée par l'emprunt et amortie selon les prescriptions légales.		
46.	620.503.73	Réaménagement de la place du Pertuis et de la rue de la Neuveville - études	Fr.	55'000
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		
47.	620.501.76	Paysage Nature en Ville, réalisations 2018	Fr.	150'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
48.	620.501.77	Grand-Places - Espaces publics sur le parking de liaison et à l'arrière de Fribourg centre	Fr.	150'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
49.	621.500.08	Place de jeux route de la Gruyère - études et travaux	Fr.	190'000
		Ces études et travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
50.	621.506.16	Parcs et Promenades - cimetière ; véhicules / remplacement 2018	Fr.	70'000
		Ces achats seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
51.	700.506.52	Renouvellement périodique équipements datacenters	Fr.	420'000
		Ces achats seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		

52.	700.506.54	Fibre optique FriNet^a	Fr.	70'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
53.	700.506.56	Acquisition d'une solution de gestion pour le domaine des accueils extrascolaires (AES)	Fr.	90'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
54.	700.506.57	Acquisition d'une solution de gestion pour le domaine des ressources humaines (SIRH)	Fr.	120'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
55.	911.501.03	Terrains de football du Grabensaal: changement des mâts d'éclairage	Fr.	125'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
56.	911.503.02	Guintzet: assainissement WC publics y compris WC handicapés	Fr.	100'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
57.	911.506.00	Terrains de football: arrosage automatique	Fr.	80'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
58.	914.503.00	Gîte d'Allières: extérieur	Fr.	200'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
59.	915.503.04	Piscine du Levant: assainissement canalisation autour bassin	Fr.	60'000
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
60.	917.506.00	Halle omnisports: complément installation sono	Fr.	100'000
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		

Article 3

Le Conseil communal est autorisé à contracter les emprunts nécessaires au financement de ces investissements.

Article 4

Le Conseil communal est autorisé à procéder, au cours de l'année 2018, à des ponts de trésorerie communale jusqu'à un montant maximum de 20 millions de francs.

Article 5

Chacun des crédits d'investissements prévus à l'article 2 peut faire l'objet d'une demande de référendum, conformément à l'article 52 de la loi sur les communes.

Article 6

Le Conseil général prend acte des projets d'investissements de la Ville de Fribourg, catégorie III, pour 38'281'067 francs, qui pourront faire l'objet d'un Message dans le courant de l'année 2018.

Fribourg, le 20 décembre 2017

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Président:

Pierre-Alain Perritaz

Le Secrétaire de Ville adjoint:

Mathieu Maridor

Le nombre requis de signatures est de **2'639**, soit le dixième des électeurs inscrits.

Chaque liste de signatures doit contenir la demande de référendum, la date à compter de laquelle commence à courir le délai pour la récolte des signatures et celle de son expiration, ainsi que le texte de l'article 105, al. 1 et 3 LEDP.

Le cas échéant, la demande de référendum doit être déposée au secrétariat communal de la Ville de Fribourg, dans un délai de trente jours à compter de la présente publication, soit jusqu'au **lundi 5 février 2018**.

LE CONSEIL COMMUNAL